

FICHE TECHNIQUE

Code article : C5010000

DESINFECTANT INTREGRAL BBE 750 AIR/SURFACES

DESINFECTANT INTEGRAL BBE 750 AIR/SURFACES

Désinfectant intégral AIR & SURFACES
- Désinfecte efficacement l'air et les surfaces
Utilisable en environnement alimentaire -
Agréablement parfumé à la menthe

Désinfectant de l'atmosphère : écoles, réfectoires, véhicules, ambulances, chambres de malade, cabinets médicaux, laboratoires, salles de soins et d'attente, vestiaires, sanitaires, salles de réunion, halls de stockage de linge souillé (maisons de retraite, ...) : après chaque départ du linge, toilettes, greniers, caves, salles de bains, atmosphères humides, cuisines, ...

Décontamination des surfaces : tables, objets, matériel de coiffure, mobilier, sols, moquettes, paillasse, poignées de portes, toilettes, baignoires, ...).

Désinfection des chambres froides, réfrigérateurs, cuisines collectives, plans de travail et des transports des denrées alimentaires.

Pulvérisation sèche sans retombée excessive

- Pression et débit contrôlés afin d'éviter la pulvérisation en haut débit de gaz propulseur fortement inflammable
- Assainit l'air tout en diffusant une agréable odeur mentholée



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Pulvérisation sèche sans retombée excessive
- Pression et débit contrôlés afin d'éviter la pulvérisation en haut débit de gaz propulseur fortement inflammable
- Assainit l'air tout en diffusant une agréable odeur mentholée

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** : Liquide fluide
- **Couleur** : incolore
- **pH en solution aqueuse** : Non concerné
- **Densité en g/cm³** : 0.79 +/- 0.01
- **Parfum** : Menthe

CONDITIONNEMENT : *Spray 750 ML, 6 Spray par carton, 120 par palette.*

MODE D'EMPLOI :

- Pour la décontamination des surfaces, pulvériser uniformément à 20 cm du support sur une surface préalablement nettoyée. Etaler à l'aide d'un chiffon, laisser agir 15 mn. Pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, un rinçage soigneux à l'eau potable est obligatoire.
- Pour l'assainissement de l'atmosphère, pulvériser 20 secondes par tranche de 100 m³ en veillant à bien répartir le produit par un déplacement physique dans la pièce lors de la pulvérisation.

Ne pas pulvériser à proximité des aquariums et en contact direct avec les denrées alimentaires. L'aérosol traite un volume de 100m³.

REGLEMENTATION :

Contient éthanol (CAS n° 64-17-5) à 37.94% (m/m) et Chlorure de didécyltriméthylammonium, CAS n°7173-51-5 à 0,27% (m/m).

Produit à usage biocide : TP 2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. Conforme aux normes : Bactéricide selon EN 1276 et EN13697 en 5 min à 20°C (conditions de saletés). Fongicide selon EN1650 et EN13697 en 15 min à 20°C (conditions de saletés). Levuricide selon EN13697 en 15 min à 20°C (conditions de saletés). Actif sur les virus enveloppés selon EN14476 en 15mn à 20°C (conditions de saletés).

Contient D-LIMONENE, BETA-PINENES, ALPHA-PINENES, MENTHONE, CARVONE, EUCALYPTOL, ISOMENTHONE. Peut produire une réaction allergique.

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° de lot et Date de péremption : voir sur le dôme du boîtier. Consulter les instructions spécifiques sur la FDS. En cas d'urgence, contacter le +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS pour la France). Dangereux.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

**Autorisé pour le contact alimentaire pour un usage domestique et assimilé (collectivités et utilisateurs professionnels). Conforme à l'arrêté du 19 Décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Mis à jour le 15 avril 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>